

Conformément à la règle édictée par l'Institut d'Études Médiévales, le manuscrit du présent fascicule a été soumis à un comité de lecture composé de MM. G. Beaujouan, Directeur d'études à l'École pratique des hautes études et T. Hackens, Professeur à l'Université catholique de Louvain, et de MM. L. Genicot et R. Bultot, respectivement Directeur et Secrétaire de la Typologie.

TYPOLOGIE DES SOURCES
DU MOYEN ÂGE OCCIDENTAL

DIRECTEUR : L. GENICOT

Fasc. 42

B-I. D.1

JETONS, MÉREAUX ET MÉDAILLES

PAR

MICHEL PASTOUREAU

CONSERVATEUR AU CABINET DES MÉDAILLES DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE (PARIS)

BREPOLS
TURNHOUT-BELGIUM

—
1984

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS	7
BIBLIOGRAPHIE	8
CHAPITRE I : LES JETONS	15
1. Définition et terminologie	15
2. L'emploi du jeton	16
A. Le calcul sur comptoir	16
B. Diffusion chronologique et géographique	17
C. Commanditaires et utilisateurs	20
3. Archéologie du jeton médiéval	22
A. Aspects physiques	22
B. Les types	22
C. Les légendes	23
D. Le jeton et la monnaie	25
4. L'étude des jetons	27
A. Les sources	27
a. Les jetons conservés : collections et catalogues	27
b. Les trouvailles	29
c. Sources écrites et figurées	29
B. Règles de critique et de classement	30
a. Problèmes d'identification et d'attribution	30
b. Problèmes de datation	31
c. Problèmes de description et de classement	32
d. Le problème des faux	34
5. Le jeton et l'historien	34
CHAPITRE II : MÉREAUX, MÉDAILLES ET OBJETS MONÉTIFORMES	38
1. Les méreaux	38
A. Définition et terminologie	38
B. Archéologie et étude des méreaux	39
2. Les médailles	40
3. Autres objets monétiformes	43

AVANT-PROPOS

Jetons et méreaux sont des documents peu connus. Leur étude constitue une branche marginale de la numismatique et, de ce fait, a souvent tenté davantage les collectionneurs et les archéologues amateurs que les historiens. Sur bien des points cette étude est demeurée en gestation. Règles de critique et principes de classement, notamment, restent à construire.

L'intérêt de ces deux types de pièces est pourtant manifeste. Le jeton est un pion servant à calculer ; son existence même doit attirer l'attention sur un acte de civilisation fondamental et parfois oublié du médiéviste : compter. Le méreau est plus proche de la monnaie : c'est un bon métallique représentant une valeur ou une marchandise à percevoir ; il souligne le fort pouvoir d'achat de la monnaie médiévale et la nécessité où l'on s'est souvent trouvé de créer des marques et contre-marques de toutes sortes pour pallier l'absence de pièces divisionnaires.

Quant à la médaille, elle n'a de médiévale que son éclosion dans les années quarante du XVe siècle. Seuls nos artificiels découpages chronologiques la font naître au moyen âge. C'est par essence un objet de la Renaissance ; c'est même une des créations les plus caractéristiques et les plus originales de la Renaissance italienne. Par là même il n'en sera parlé que brièvement dans le présent fascicule.

BIBLIOGRAPHIE

I. JETONS ET MÉREAUX

Les ouvrages spécialement consacrés aux jetons et aux méreaux médiévaux sont rares. La plupart envisagent à la fois le moyen âge et l'époque moderne; beaucoup traitent en outre de la numismatique dans son ensemble et mélangent les jetons et les méreaux à d'autres documents (monnaies, médailles, plombs, etc.). L'étude des premiers est du reste difficilement dissociable de celle des seconds (la réciproque n'est pas vraie). Par là même, bien des travaux ne concernant ni les jetons ni les méreaux sont indispensables à qui s'intéresse à ces deux types de pièces. C'est le cas notamment des fascicules de la *Typologie des sources du moyen âge occidental* consacrés aux monnaies (fasc. 21), aux sceaux (fasc. 36) et aux armoiries (fasc. 20).

1. Guides bibliographiques

Il n'existe pas de bibliographie uniquement consacrée aux jetons et aux méreaux. Il faut avoir recours aux bibliographies numismatiques générales; toutes dépassent en amont et en aval l'époque médiévale. Les plus utiles sont :

CUMONT, G., *Bibliographie générale et raisonnée de la numismatique belge*. Bruxelles, 1883.

ENGEL, A. et SERRURE, R., *Répertoire des sources imprimées de la numismatique française*. Paris, 1887-1889, 3 vol.

GRIERSON, P., *Bibliographie numismatique*. Bruxelles, 1966 (Cercle d'études numismatiques. Travaux, 2). (La meilleure bibliographie critique. Jetons et méreaux, p. 157-158; médailles, p. 159-168).

On consultera aussi la bibliographie courante suivante, bien que les travaux portant sur les jetons, méreaux et médailles n'y soient pas recensés de manière exhaustive :

Numismatic Literature (New York, depuis 1949).

2. Manuels et ouvrages généraux

- BARNARD, F. P., *The casting-counter and the counting-board. A chapter in the history of numismatics and early arithmetic*. Oxford, 1916. (Le seul ouvrage scientifique consacré aux jetons; traite aussi de l'époque moderne; reimprimé à Castle Cary (G.-B.) en 1981).
- BLANCHET, A. et DIEUDONNÉ, A., *Manuel de numismatique française. Tome III : Médailles, jetons, méreaux*. Paris, 1930 (Médiocre pour les médailles, meilleur pour les jetons, mais aucune vue de synthèse).
- ENGEL, A. et SERRURE, R., *Traité de numismatique du moyen âge*. Paris, 1891-1905, 3 vol. (Uniquement consacré aux monnaies, mais utile pour les problèmes posés par les types et les légendes).
- GRIERSON, P., *Monnaies et monnayages. Introduction à la numismatique*. Paris, 1976. (Bon exposé d'ensemble sur les méreaux, p. 216-226).
- LE ROUGE, M.-E. et J., *Jetons et méreaux*. Saint-Omer, 1979. (Rapide introduction).
- ROUYER, J. et HUCHER, E., *Histoire du jeton au moyen âge*. Paris et Le Mans, 1858. (Ne traite ni des jetons banaux, ni des jetons étrangers; l'introduction a vieilli et plusieurs identifications sont à revoir; réimpr. : Paris, 1978).

3. Histoire des mathématiques et histoire du calcul au moyen de jetons

- DE SCHODT, A., *Le jeton considéré comme instrument de calcul*, dans *Revue belge de numismatique*, 29 (1873), p. 519-544.
- EVANS, G. R., *Schools and Scholars : the Study of the Abacus in English Schools (c. 980 - c. 1150)*, dans *The English Historical Review*, 1979, p. 71-89.
- FRIEDLEIN, G., *Die Zahlzeichen und das elementare Rechnen der Griechen und Römer und des christlichen Abendlandes vom 7. bis 13. Jahrhundert*. Erlangen, 1869. (Vieilli mais encore utile; réimpr. : Wiesbaden, 1968).
- IFRAH, G., *Histoire universelle des chiffres*. Paris, 1981. (Bonne explication de l'abaque mais s'appuie sur une documentation scientifique très inégale).
- JUSCHKEWITSCH, A. P., *Geschichte der Mathematik im Mittelalter*. Leipzig, 1964. (La seule synthèse récente sur les mathématiques au moyen âge).

- MENNINGER, K., *Zahlwort und Ziffer. Eine Kulturgeschichte der Zahl*. 2e éd., Göttingen, 1957-1959, 2 vol. (Trad. angl. : Cambridge (Mass.), 1969. Dépassé sur plusieurs points mais utile pour le calcul avec jetons).
- NAGL, A., *Die Rechenpfennige und die operative Arithmetik*, dans *Numismatische Zeitschrift*, 19 (1887), p. 309-368. (Excellent).
- PULLAN, J.M., *The History of the Abacus*. New York, 1969.
- SMITH, D.E., *History of Mathematics*. Nouv. éd., New York, 1958, 2 vol.
- SMITH, D.E., *Computing Jetons*. New York, 1921. (Numismatic Notes and Monographs, 9. Rapide et clair).
- THORNDIKE, L., *Science and Thought in the fifteenth Century*. New York, 1963. (Voir p. 150-160 et 302-307 : «The Arithmetic of Jehan Adam», traité de calcul avec des jetons par un auditeur des comptes).
- TROPFKE, J., *Geschichte der Elementarmathematik. 1 : Arithmetik und Algebra*. 4e éd., Berlin et New York, 1980. (Fondamental pour l'histoire du calcul).

4. Documents écrits

- BARTHÉLÉMY, A. de, *Documents sur la fabrication des jetons aux XIVe, XVe et XVIe siècles*, dans *Mélanges de numismatique*, I (1874-1875), p. 227-263. (Extraits de documents parisiens conservés aux Archives nationales).
- SAULCY, F. de, *Recueil de documents relatifs à l'histoire des monnaies frappées par les rois de France depuis Philippe II jusqu'à François Ier*. Paris, 1879-1892, 4 vol. (Plusieurs extraits concernent les jetons; le tome I doit être manié avec prudence).

5. Catalogues, corpus et répertoires généraux

- DUGNIOLE, J.F., *Le jeton historique des dix-sept provinces des Pays-Bas*. Bruxelles, 1876-1880, 4 vol. (Le tome I couvre la période XIVe s.-1515; ouvrage peu scientifique; l'introduction, qui nie le rôle comptable du jeton, est totalement dépassée).
- FEUARDENT, F., *Collection Feuardent. Jetons et méreaux depuis Louis IX jusqu'à la fin du consulat de Bonaparte*. Paris, 1904-1915, 3 vol. (15126 jetons recensés, dont un quart sont médiévaux; répertoire à utiliser avec précaution : notices simplistes, nombreuses erreurs

de lecture et d'identification, principes de classement peu scientifiques).

LA TOUR, H. de, *Bibliothèque nationale. Catalogue de la collection Rouyer léguée en 1897 au département des médailles et antiques. Première partie : Jetons et méreaux du moyen âge*. Paris, 1899. (Rigoureux mais uniquement descriptif; 1860 jetons et méreaux recensés).

6. Monographies géographiques ou institutionnelles

Nombreux sont les travaux consacrés aux jetons d'une région, d'une ville, d'un corps professionnel ou d'une administration. La plupart débordent l'époque médiévale. Nous citons ici quelques études ou recensements qui, en ces matières, peuvent avoir une valeur exemplaire.

AFFRY DE LA MONNOYE, A. d', *Histoire générale de Paris. Les jetons de l'échevinage parisien. Documents pour servir à une histoire métallique du bureau de la ville et de diverses institutions parisiennes*. Paris, 1878. (Corpus précédé d'une bonne introduction générale à l'étude des jetons).

BARNARD, F.P., *Italian Jettons*, dans *The Numismatic Chronicle*, 20 (1920), p. 216-272. (Présentation et classement des jetons italiens des XIII^e-XV^e s.).

BARNARD, F.P., *Portuguese Jettons*, dans *The Numismatic Chronicle*, 23 (1923), p. 75-114. (Jetons médiévaux pour la plupart, quelques uns du XVI^e siècle).

BERRY, G., *Medieval English Jettons*. Londres, 1974. (Excellent corpus des jetons des administrations royales anglaises pour la période 1272-1399).

CORRE, P., *Corpus des jetons armoriés de personnages français*. Paris, 1979, 2 vol. (Environ 5000 jetons recensés, dont 300 médiévaux).

DE WITTE, A., *Jetons bruxellois inédits du XIV^e siècle*, dans *Revue belge de numismatique*, 60 (1904), p. 57-64. (Jetons armoriés de personnages).

GEBERT, C.F., *Die Geschichte der Nürnberger Rechenpfennigschläger*, dans *Mitteilungen der Bayerischen Numismatischen Gesellschaft*, 35 (1917), p. 1-138. (Étude fondamentale sur les prolifiques officines nurembergoises).

HOC, M., *Jetons de la chambre des comptes à Malines*, dans *Revue belge de numismatique*, 90 (1938), p. 27-37. (Concerne les périodes 1473-1479 et 1496-1498).

- LAWRENCE, L. A., *On some early English reckoning counters*, dans *The Numismatic Chronicle*, 38 (1938), p. 165-172. (Dépassé pour l'essentiel par le corpus de G. Berry cité ci-dessus).
- PITON, C., *Les lombards en France et à Paris. Tome II : Numismatique. Leurs marques, leur poids-monnaie, leurs sceaux de plomb. L'échiquier, les tailles. Jetons des lombards aux XIV^e et XV^e siècles.* Paris, 1893. (Excellent corpus des jetons, p. 59-101).
- PRADEL, P., *Bibliothèque nationale. Catalogue des jetons des princes et princesses de la Maison de France.* Paris, 1936. (Répertoire modèle; 487 jetons recensés, dont un quart sont médiévaux).
- ROMAN, J., *Les jetons du Dauphiné.* Paris, 1911. (Environ 250 jetons étudiés, dont un tiers sont médiévaux).
- ROUYER, J., *Notes sur des jetons du moyen âge relatifs aux Pays-Bas*, dans *Revue belge de numismatique*, 32 (1876), p. 379-405.
- ROUYER, J., *Choix de jetons français du moyen âge, pour la plupart inédits*, dans *Revue numismatique*, 1884, p. 347-376.
- VAN DEN BROECK, E., *Numismatique bruxelloise. Aperçu général sur les jetons des anciens receveurs et trésoriers de Bruxelles (1334-1698)*, dans *Mémoires présentés au Congrès international de numismatique de Bruxelles.* Bruxelles, 1892, p. 1-44.
- VAN KUYK, J., *Jetons van de Nederlandsche rekenkamers in het koninklijk Penningkabinet*, dans *Jaarboek voor munt- en penningkunde*, 36 (1949), p. 1-84. (Étude générale sur les jetons des chambres des comptes en Flandre et en Artois, 1386-1477).

7. Méreaux et objets apparentés

- DESCHAMPS DE PAS, L., *Notice descriptive des méreaux trouvés à Thérrouanne et que l'on peut attribuer à cette ville*, dans *Revue belge de numismatique*, 27 (1871), p. 257-313 et 28 (1872), p. 37-65.
- FORGEAIS, A., *Collection de plombs historiés trouvés dans la Seine.* Paris, 1858-1866, 6 vol. (Beaucoup de datations et d'identifications à manier avec précaution).
- GUIGUE, G., *Les méreaux ou palettes de l'église de Lyon du XIII^e au XVI^e siècle*, dans *Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques et scientifiques*, 1902, p. 69-100.
- MINARD VAN HOREBEKE, L., *Description des méreaux et autres objets anciens des gildes et corps de métiers, églises, etc.* Gand, 1877-1879, 3 vol. (Concerne Gand et les Pays-Bas).
- SABATIER, A., *Sigillographie historique des administrations fiscales, communautés ouvrières et institutions diverses ayant employé des sceaux*

de plomb (XIV^e-XVIII^e siècle). Paris, 1912. (Concerne surtout la France).

TRICOU, J., *Méreaux et jetons armoriés des églises et du clergé lyonnais*, dans *Bulletin historique du diocèse de Lyon*, 1923, p. 133-161, 229-242, 301-323; 1924, p. 73-92, 149-172, 237-249, 309-324; 1925, p. 55-58, 149-158, 219-229, 279-286; 1926, p. 75-80, 157-172, 251-276, 351-381.

II. MÉDAILLES

ARMAND, A., *Les médailleurs italiens des XV^e et XVI^e siècles*. 2^e éd., Paris, 1883-1887, 3 vol. (Dépassé pour la période antérieure à 1530 par le *Corpus ...* de G.F. Hill).

BABELON, E., *Les origines de l'art du médailleur*, dans MICHEL, A., *Histoire de l'art*, tome III/2. Paris, 1908, p. 897-924.

BLANCHET, A. et DIEUDONNÉ, A., *Manuel de numismatique française. Tome III : Médailles et jetons*. Paris, 1930. (Médailles, p. 1-281).

DEGENHART, B., *Pisanello*. Turin, 1945. (Probablement le meilleur livre consacré à cet artiste).

FORRER, L., *Biographical dictionary of medallists...* Londres, 1902-1930, 8 vol. (Répertoire indispensable).

FRIEDLAENDER, J., *Die italienischen Schaumünzen des fünfzehnten Jahrhunderts* (1430-1530). Berlin, 1883.

HABICH, G., *Die Medaillen der italienischen Renaissance*. Stuttgart et Berlin, 1924.

HABICH, G., *Die deutschen Schaumünzen des XVI. Jahrhunderts*. Munich, 1929-1934, 5 vol.

HILL, G.F., *Medals of the Renaissance*. Oxford, 1920. (Le meilleur ouvrage de synthèse consacré aux médailles des XV^e et XVI^e siècles; concerne toute l'Europe; réimpr. Londres, 1979).

HILL, G.F., *A corpus of Italian medals of the Renaissance before Cellini*. Londres, 1930, 2 vol. (Répertoire d'une érudition étourdissante; annule tous les précédents; un supplément manuscrit peut en être consulté au Department of coins and medals du British Museum).

HILL, G.F., *Pisanello*. Londres, 1905. (Vieilli, mais reste le meilleur travail sur l'aspect médaillistique de l'œuvre de Pisanello).

HILL, G.F., *The medal: its place in art*, dans *Proceedings of the British Academy*, 27 (1941), p. 225-245.

JONES, M., *The art of medal*. Londres, 1978. (La meilleure introduction brève).

- JONES, M., *The first cast medals and the Limbourgs. The iconography and attribution of the Constantine and Heraclius medals*, dans *Art history*, 2 (1979), p. 35-44.
- MAZEROLLE, F., *Les médailleurs français du XV^e au milieu du XVII^e siècle*. Paris, 1904, 2 vol. (Ne concerne que l'extrême fin du XV^e siècle).
- POLLARD, G., et HILL, G.F., *Renaissance medals, from the Samuel H. Kress collection at the National Gallery of art*. Londres, 1967. (Abrégé du monumental catalogue de cette collection dressé par G.F. Hill en 1931).
- RONDOT, N., *Le diamètre des médailles coulées*, dans *Revue numismatique*, 1895, p. 403-416.
- VENTURI, A., *Pisanello*. Rome, 1939.
- WEISS, R., *Pisanello's medaillon of the Emperor John VIII Palaeologus*. Londres, 1966.

III. PÉRIODIQUES

Les deux seules revues qui consacrent régulièrement des études aux jetons et méreaux du moyen âge sont :

Revue belge de numismatique (Tirlemont puis Bruxelles, depuis 1842; paraît actuellement sous le titre *Revue belge de numismatique et de sigillographie*).

Revue numismatique (Paris, depuis 1836).

Parmi les autres périodiques vivants qui se sont de temps à autre intéressés aux jetons et aux méreaux, il faut citer :

British Numismatic Journal (Londres, depuis 1905).

Bulletin de la Société française de numismatique (Paris, depuis 1946).

Jaarboek van het Koninklijk Nederlandsch Genootschap voor Munt- en Penningkunde (Amsterdam, depuis 1914).

Rivista italiana di numismatica (Milan, depuis 1888).

Numismatische Zeitschrift (Vienne, depuis 1870).

The Numismatic Chronicle (Londres, depuis 1838).

CHAPITRE I

LES JETONS

1. DÉFINITION ET TERMINOLOGIE

Le jeton médiéval peut se définir comme une petite pièce monétiforme, généralement métallique, servant à calculer — et principalement à effectuer ou à vérifier des comptes financiers — au moyen d'une tablette divisée en colonnes ou d'un objet apparenté. Plus que son aspect physique c'est surtout cette destination comptable qui le distingue d'autres objets également monétiformes dont il sera parlé plus loin : méreaux, médailles, pions de jeux, etc.¹. Il faut toutefois préciser qu'au XV^e siècle, dans les cours françaises et bourguignonnes, le jeton, surtout lorsqu'il est frappé en argent, commence à servir de pièce commémorative ou de pièce de récompense. Ce double rôle ira en s'accroissant à l'époque moderne.

Mais au moyen âge prime donc la fonction comptable, comme l'atteste la terminologie : *calculi, abaculi, tesserae ad computandum, calculi ad numerandum, denarii projectiles, projectores, jactatores*. Ces trois derniers termes sont imités du français qui souligne comment ces pions à compter sont «jetés» sur la tablette : *jetoir, getor, jettoier, getteur, gectouer, jecton, get*, etc. Au reste, dès le début du XIII^e siècle, on rencontre fréquemment le verbe *jeter* avec le sens de compter. Plus rares sont les expressions *mereau a compte* ou *denier a compte*; elles sont surtout usitées dans la France du Nord et dans les Pays-Bas francophones, et se retrouvent dans la terminologie allemande désignant le jeton : *Reckenfening, Rechenpfening, Zahlpfening*².

¹ *Infra*, chapitre II. Sur le problème particulier des *piéforts* (essais monétaires) et des *dénéraux* (poids monétaires), voir P. GRIERSON, *Les monnaies*. Turnhout, 1977 (*Typologie des sources du moyen âge occidental*, fasc. 21), p. 15-16.

² Sur l'évolution de la terminologie du jeton dans les différentes langues : F.P. BARNARD, *The Casting-Counter and the Counting-Board*. Oxford, 1916, p. 25-29.

2. L'EMPLOI DU JETON

A. *Le calcul sur comptoir*

Le calcul au moyen de cailloux (d'où l'étymologie) ou de pions placés et déplacés sur un support divisé en un certain nombre de lignes ou de colonnes semble avoir été connu de la civilisation occidentale depuis une date fort ancienne. L'antiquité gréco-romaine en a fait un large usage et n'a cessé d'en améliorer les techniques au fil des siècles³. Il ne semble toutefois pas possible d'établir un lien de filiation directe entre ces procédés antiques de calcul avec abaque et la technique médiévale de compte avec jetons telle qu'elle apparaît au XIII^e siècle. De même, le boulier oriental, connu lui aussi depuis fort longtemps, s'appuie sur des principes et des méthodes trop différents pour être historiquement rapproché du compte avec jetons et tablette.

Cette dernière, auquel l'ancien français donne le nom de *comptoir* (latin : *computarium*, *scaccarium*), peut se matérialiser par une table carrée ou rectangulaire divisée en colonnes verticales ou horizontales (souvent les deux, d'où le nom d'échiquier qui lui est parfois donné⁴), mais aussi, plus simplement, par le dessin de ces mêmes colonnes à la craie sur une planche ou sur un support de bois. Le principe est celui de la valeur de position. Prenons l'exemple des colonnes. La première (à droite s'il s'agit de colonnes verticales, en bas s'il s'agit de colonnes horizontales) représente les unités; la deuxième, les dizaines; et ainsi de suite. Dans le cas (le plus fréquent) de comptes financiers, la première colonne représente les deniers; la deuxième, les sous; la troisième, les livres; la quatrième, les vingtaines de livres; la cinquième les centaines de livres. Placé dans telle ou telle colonne, le jeton vaut donc : 1, 10, 100, etc.; ou bien : 1 denier, 1 sou, 1 livre, 20 livres, etc. L'addition de deux nombres ou de deux sommes d'argent se fait en plaçant (l'ancien français dit en *jetant*) sur le *comptoir* les quantités de jetons correspondant à ces nombres ou à ces sommes, puis en les décalant (en les *déjetant*) de colonne en colonne chaque

³ Parmi une bibliographie abondante mais ancienne, on verra surtout, outre les histoires générales des mathématiques citées dans la *Bibliographie* : C. DAREMBERG et E. SAGLIO, *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*, t. I. Paris, 1877, p. 1-3 (*Abacus*) et 425-431 (*Arithmetica*); A. NAGL, *Die Rechentafel der Alten*. Wien, 1914.

⁴ D'où aussi l'institution judiciaire et financière anglo-normande du même nom. Voir *infra* les notes 9 et 10.

fois qu'est atteinte dans une colonne la valeur unitaire de la colonne suivante. Ainsi lorsque l'on a 12 jetons dans la colonne des deniers, on les retire et on place un jeton dans la colonne des sous; puis quand il y a 20 jetons dans cette dernière colonne, on les supprime de même et on en pose un dans celles des livres. Pour effectuer une multiplication, on procède à une série d'additions en posant dans les colonnes la somme du multiplicande autant de fois que le demande le multiplicateur⁵.

La technique qui vient d'être exposée est la plus simple et la plus répandue. Il en est cependant plusieurs autres, plus complexes, qui ont été étudiées par F.P. Barnard⁶ et par F.A. Yeldham⁷. Ainsi celle qui remplace les colonnes par des lignes horizontales et qui donne aux jetons posés sur ces lignes une valeur 1, et aux jetons posés entre les lignes une valeur 5 (parfois 6). Mais le principe reste toujours le même et s'appuie sur le positionnement de pions ou de jetons sur ou à l'intérieur de lignes ou de colonnes dont les valeurs sont hiérarchisées. Par là même, un petit nombre de jetons (une centaine) suffit pour effectuer des calculs portant sur des sommes élevées, et pour s'en servir il n'est nécessaire ni de savoir lire ni de savoir écrire.

B. *Diffusion chronologique et géographique*

L'origine et l'apparition du compte avec jetons et tablette restent fort mal connues. Les plus anciens jetons métalliques parvenus jusqu'à nous semblent dater des années 1250-1280 (années qui sont aussi, il faut le souligner, celles d'importantes transformations dans la frappe des monnaies). Ils sont français et italiens. Existait-il auparavant des jetons non métalliques, en bois ou en os par exemple? Nous n'en savons rien. Certes, les fouilles mettent souvent au jour des «rondelles» fabriquées dans différents matériaux et que les archéologues regroupent sous l'expression générique et abusive de «pions de jeux»⁸. Sont-ce pour la plupart des jetons à compter? Impossible de répondre.

⁵ Voir un procédé plus rare et plus élaboré dans F.P. BARNARD, *The Casting-Counter...*, p. 268-270.

⁶ *Ibid.*, p. 268-270.

⁷ F.A. YELDHAM, *The Story of Reckoning in the Middle Ages*. Londres, 1926. Cet ouvrage contient plusieurs erreurs et doit être utilisé avec précaution.

⁸ De même que le mot «tessère» sert aux antiquisants pour désigner, abusivement, des objets de nature très différente, de même les médiévistes ont pris la fâcheuse habitude de qualifier de «pions de jeux» divers pions, pièces et objets circulaires des IX^e-XIII^e siècles mis au jour par les fouilles et dont la destination réelle est inconnue. Sur

Ce qui est certain en revanche c'est qu'aucun texte ni aucun document figuré n'atteste l'existence du compte classique avec jetons et comptoir avant le XIII^e siècle. Ce siècle représente une période charnière dans l'arithmétique commerciale et fiscale, et il est probable que l'apparition des jetons métalliques doit être mise en relation avec ce développement de la comptabilité marchande et administrative. Au reste, dans la seconde moitié du XII^e siècle déjà, plusieurs documents témoignent de recherches et de tâtonnements pour trouver de nouvelles techniques de compte, mécaniques et pratiques. Le fameux *Dialogus de scaccario*, probablement composé en Angleterre entre 1176 et 1179⁹, expose, de manière un peu confuse il est vrai, une technique de cette nature qui semble alors récente et qui présente plusieurs ressemblances avec le compte au moyen de jetons métalliques tel qu'il sera institué sur une large échelle un siècle plus tard¹⁰.

Sur ce problème des antécédents et des débuts, nos connaissances doivent donc être approfondies. Le calcul algorismique et l'arithmétique spéculative — domaines aujourd'hui bien étudiés — ne l'éclairent en rien. Le calcul des savants est une chose, celui des marchands et des officiers en est une autre. Pour cette même raison, les traités d'abaque et les méthodes de calcul avec *apices*, connues en Occident dès le X^e siècle¹¹, ne peuvent être rapprochés du compte avec jetons métalliques. Il faut en chercher ailleurs les origines.

Nés vers le milieu du XIII^e siècle, ces jetons métalliques ne se multiplient vraiment qu'une centaine d'années plus tard. Leur usage, d'abord limité géographiquement (Italie du Nord et du Centre, France du Nord, Pays-Bas méridionaux, Angleterre et Guyenne) ne s'étend à tout l'Occident qu'au XV^e siècle. Encore faut-il préciser que certaines régions, jusqu'au XVII^e siècle, n'ont frappé des jetons qu'en quantité

ces problèmes : M. PASTOUREAU, *Les pions de jeux médiévaux : essai de typologie*, dans *Bulletin de la Société française de numismatique*, 1980, n° 4, p. 681-685.

⁹ La meilleure édition est celle de A. HUGHES, G. C. CRUMP et C. JOHNSON, *De necessariis observantiis Scaccarii Dialogus...*, Oxford, 1902. Elle est reprise et traduite par C. JOHNSON, *De necessariis observantiis «Scaccarii Dialogus», qui vulgo dicitur «Dialogus de Scaccario»*. *The Course of the Exchequer*. [Londres, 1950].

¹⁰ Sur l'institution de l'Échiquier et les problèmes qu'elle soulève, voir J. BOUSSARD, *Les institutions financières de l'Angleterre au XII^e siècle*, dans *Cahiers de civilisation médiévale*, 1 (1958), p. 475-494, spécialement p. 484-488.

¹¹ Sur ces pions de corne, sur lesquels sont inscrits des chiffres «arabes», voir la magistrale étude de G. BEAUJOUAN, *Étude paléographique sur la «rotation» des chiffres et l'emploi des apices du X^e au XII^e siècle*, dans *Revue d'histoire des sciences*, 1 (1948), p. 301-313.

réduite : l'Espagne (mais pas le Portugal¹²), la France méridionale, les parties orientales de l'Empire, la Scandinavie. La rareté de la frappe ne permet cependant pas de conclure à une rareté d'emploi : à la fin du moyen âge, les officines de Tournai puis de Nuremberg inondent l'Europe de leurs jetons de pacotille¹³, mal gravés et mal frappés mais bon marché.

En outre, il ne faut pas oublier que le calcul avec comptoir et jetons est concurrencé par d'autres formes de computation. Le calcul digital, par exemple, reste pendant tout le moyen âge la méthode la plus simple et la seule qui soit diffusée dans la plus large part de la société occidentale ; plusieurs traités — dont l'ancêtre, maintes fois copié, est le premier chapitre (*Loquela per gestum digitorum*) du *De temporum ratione* de Bède¹⁴ — nous enseignent les différents moyens utilisés pour ce faire, des plus rudimentaires aux plus élaborés, tels ceux qui permettent de multiplier ou de diviser, ou encore de calculer les cycles de la lune et la date de Pâques¹⁵. Quant aux méthodes de calcul à l'aide des chiffres « arabes », si leur origine (indienne) est encore l'objet de controverses¹⁶, leur diffusion véritable en Occident est aujourd'hui un problème bien connu : elle fut rapide et commença dans le premier quart du XII^e siècle grâce aux premières traductions latines de l'arithmétique arabe d'al-Khwarizmi ; puis elle fut répandue tout au long du siècle par de nombreux algorismes en latin et en langues vulgaires, et fut définitivement consacrée au XIII^e siècle en étant professée dans les universités¹⁷.

¹² F. P. BARNARD, *Portuguese Jettons*, dans *The Numismatic Chronicle*, 23 (1923), p. 75-114.

¹³ A. PINCHART, *Quelques artistes et quelques artisans de Tournai des XIV^e, XV^e et XVI^e siècles*, dans *Bulletin de l'Académie royale de Belgique*, 1882, p. 559-580. — C. F. GEBERT, *Die Nürnberger Rechenpfenningschlager*, dans *Mitteilungen der Bayerischen Numismatischen Gesellschaft*, 35 (1917), p. 1-138.

¹⁴ A. CORDOLIANI, *A propos du chapitre I du «De temporum ratione» de Bède*, dans *Moyen Age*, 54 (1948), p. 209-223.

¹⁵ Voir une introduction générale à ces problèmes dans A. CORDOLIANI, *Contribution à la littérature du comput ecclésiastique au Moyen Age...*, dans *Studi medievali*, 1 (1960), p. 107-137 et 2 (1961), p. 169-208. — Voir aussi A. QUACQUARELLI, *Ai margini dell'«actio» : la «loquela digitorum»*, dans *Vetera christianorum*, VII/2 (1970), p. 199-224.

¹⁶ Voir R. A. K. IRANI, *Arabic Numeral Forms*, dans *Centaurus*, 4/1 (1955), p. 1-12 ; R. LEMAY, *The Hispanic Origin of our Numeral Forms*, dans *Viator*, 8 (1977), p. 435-462. — Voir aussi G. IFRAH, *Histoire universelle des chiffres*. Paris, 1981, p. 453-518 ; A. ALLARD, *Ouverture et résistance au calcul indien*, dans *Colloque d'histoire des sciences : Résistance et ouverture aux découvertes*. Louvain, 1976, p. 87-100.

¹⁷ Voir un bilan rapide dans G. BEAUJOUAN, *La science dans l'Occident médiéval chrétien*, dans R. TATON (dir.), *Histoire générale des sciences*, 2^e éd., Paris, 1966, I, p. 582-

Le calcul avec comptoir et jetons métalliques connut son apogée à la fin du Moyen Âge. Mais il mit très longtemps avant de disparaître. Dans la première scène du *Malade imaginaire* (1673), par exemple, Molière nous montre encore son héros en train de vérifier les factures de son apothicaire à l'aide de jetons. Et jusqu'au milieu du XVIII^e siècle seront imprimés en Allemagne, en Angleterre et aux Pays-Bas, des manuels enseignant cette méthode de calcul¹⁸. Entre-temps le jeton métallique avait cessé d'être seulement un pion à compter; il était aussi (et surtout) devenu une petite médaille, commémorative ou de récompense.

C. *Commanditaires et utilisateurs*

Nombreux sont ceux qui sont conduits, par leur charge ou par leur profession, à utiliser des jetons : marchands, artisans, changeurs, banquiers et tout leur personnel; mais aussi officiers et commissaires financiers, fiscaux, monétaires (élus, receveurs, payeurs, trésoriers, collecteurs, contrôleurs, vérificateurs, etc.); ainsi que les «clercs» de tous rangs employés aux comptes dans les hôtels royaux, princiers ou seigneuriaux, dans les villes, dans les communautés religieuses, dans les chambres des comptes, les cours des aides et les administrations de toutes natures. Pour tout ce personnel comptable, les jetons constituent un outil professionnel indispensable; ils sont distribués chaque année (parfois chaque mois) dans une bourse (contenant en général 100 pièces) en même temps que les chandelles, les plumes et le parchemin.

Ces jetons sont le plus souvent des jetons «banaux»¹⁹, c'est-à-dire des jetons dont la légende et le type, sur les deux faces, sont communs, passe-partout, n'évoquant en rien le prince, la banque ou l'administration qui en fait usage : un animal, une croix, un motif géométrique pour le type; une invocation pieuse, un proverbe, une suite de lettres sans

652.—Voir aussi, outre les histoires générales des mathématiques, G. BEAUJOUAN, *L'enseignement de l'arithmétique élémentaire à l'université de Paris aux XIII^e et XIV^e siècles, dans Homenaje a Millas-Vallicrosa*. Barcelona, 1954, I, p. 115-123; IDEM, *L'enseignement du «Quadrivium», dans Settimane di studio del Centro italiano di studi sull'alto medioevo*, 19 (1971), p. 639-723.

¹⁸ F.P. BARNARD, *The Casting-Counter...*, p. 313-319.

¹⁹ L'expression «jetons banaux» n'apparaît qu'au XIX^e siècle mais est aujourd'hui d'un usage général (du moins en français car elle n'a pas d'équivalent dans les autres langues). Il est permis de se demander si elle est correcte. *Banal* possède en effet deux sens en français : seigneurial et commun; dans le premier cas, il fait au pluriel *banaux* et dans le second, *banals*. L'expression *jetons banaux* est-elle vraiment celle qui convient?

signification pour la légende. Frappés en cuivre ou en laiton, ces jetons ordinaires constituent la plus grande partie des jetons médiévaux actuellement conservés. Ils sont si nombreux que lorsque l'on trouve aujourd'hui dans le sol, n'importe où en Europe occidentale, une « pièce médiévale », il s'agit neuf fois sur dix de l'un de ces jetons banaux, et très souvent d'un jeton frappé à Tournai ou à Nuremberg au XV^e siècle.

D'autres jetons, moins nombreux mais plus riches d'informations pour l'historien, portent sur une face, ou sur les deux, un type et une légende qui rappellent directement ou de façon allusive le personnage, la compagnie bancaire ou l'institution administrative pour les services comptables de laquelle ils ont été frappés. Qu'il s'agisse de personnes physiques ou de personnes morales, ces jetons portent des noms, des titulatures, des formules, des marques, des emblèmes ou des armoiries qui, à la différence de ce qui se passe pour les jetons banaux, permettent de les situer dans l'espace et dans le temps, parfois avec une précision relativement grande.

Sauf pour les marchands et les changeurs²⁰, il faut donc distinguer les commanditaires de jetons de leurs utilisateurs réels. Lorsqu'un jeton porte une légende comme : GETOVERS DE MONSENGNEVR LE DVC DORLEANS, et pour type les armoiries de ce même prince, il ne faut pas en conclure que celui-ci en a choisi le type et la légende, ni qu'il savait s'en servir, ni même qu'il l'a un jour tenu en main. C'est un jeton frappé pour son hôtel, choisi et commandé par un officier ou un maître des comptes à un atelier de graveurs, et utilisé quotidiennement par les clercs de cet hôtel.

Au XV^e siècle (et à l'époque moderne), l'autorité royale essaie en France de réglementer, voire de restreindre, le droit d'émettre des jetons. La frappe ne peut en être effectuée que dans les ateliers monétaires royaux et fait l'objet de taxes élevées²¹. D'où la vogue des jetons banaux et des contrefaçons fabriqués hors du royaume et vendus à bas prix.

²⁰ C. PITON, *Les lombards en France et à Paris. Tome II : Numismatique*, Paris, 1893, p. 49-101; F.P. BARNARD, *Italian Jettons*, dans *The Numismatic Chronicle*, 20 (1920), p. 216-272.

²¹ Voir les sommes payées pour ce faire dans A. DE BARTHELEMY, *Documents sur la fabrication des jetons aux XIV^e, XV^e et XVI^e siècles*, dans *Mélanges de numismatique*, 1 (1874-1875), p. 227-263.

3. ARCHÉOLOGIE DU JETON MÉDIÉVAL

A. *Aspects physiques*

Les premiers jetons métalliques apparaissent, nous l'avons vu, vers le milieu du XIII^e siècle. Les plus communs sont en laiton, en cuivre ou en bronze. L'argent ne se rencontre qu'au début du siècle suivant²² et reste rare jusqu'au milieu du XV^e siècle. Quant aux jetons d'or frappés, si l'on en croit les chroniqueurs et les documents comptables, pour quelques très grands princes (Jean de Berry, Charles le Téméraire) ils ont tous disparu. Les plus anciens jetons d'or conservés ne datent que du XVI^e siècle. Il en est de même des jetons de fer et de nacre.

Tous les jetons médiévaux sont circulaires. Frappés sur des flancs minces (en moyenne de $\frac{1}{2}$ à 1 mm d'épaisseur, un peu moins pour les jetons de Tournai et ceux de Nuremberg), ils ont un diamètre allant de 20 à 35 mm, la moyenne se situant aux environs de 26-27 mm (un peu moins pour les jetons italiens, un peu plus pour les jetons anglais). Bien gravés, souvent mieux que les monnaies, mais mal frappés, ils ont souvent beaucoup servi et nous sont parvenus en assez mauvais état de conservation.

B. *Les types*

Les types sont plus variés que ceux des monnaies. Ces dernières ont du reste fourni aux jetons français et anglais un assez grand nombre de types, surtout pendant la période 1350-1450. Toutefois le type le plus répandu est partout, à partir du début du XIV^e siècle, constitué par des armoiries (gravées au droit, le revers étant presque toujours, comme sur les monnaies, orné d'une croix). Parfois il ne s'agit pas d'armoiries entières mais d'une figure héraldique posée dans le champ, ou encore d'un *badge*, d'un monogramme, d'un insigne, d'une *devise* (au sens ancien du terme), d'une marque ou d'une composition emblématique. En gros, on peut estimer que deux jetons médiévaux sur trois empruntent leur type principal à l'héraldique ou à l'emblématique.

L'autre catégorie quantitativement importante est formée par les

²² Le plus ancien a été publié par J. ROUYER, *Jeton d'argent de la chambre aux deniers de Louis le Hutin roi de Navarre (1307-1314)*, dans *Revue numismatique*, 1897, p. 509-514.

motifs ou sujets religieux : attributs ou images d'un saint, insignes épiscopaux, symboles mariaux ou christologiques, scènes pieuses (au XV^e siècle). Plus rares sont les jetons dont le type rappelle l'activité comptable (exemples surtout allemands) ou l'activité du service auquel ils sont destinés. Plus rares encore les représentations de bâtiments, les portraits (jamais «réalistes» évidemment), les scènes historiées. Ces dernières apparaissent dans les Pays-Bas bourguignons vers 1430 mais restent exceptionnelles jusque vers 1480-1490²³.

Pour les innombrables jetons banaux, les types les plus fréquents sont constitués par de petites figures du blason (étoiles, besants, fleurs de lis, couronnes, roses, sautoirs, etc.) employées isolément, en semés ou sous forme de bordures concentriques; ou bien par des figures universelles plus ou moins stylisées : animaux, plantes, hommes sauvages, objets et instruments divers²⁴; ou encore par des armoiries de fantaisie, imitées d'armoiries véritables : écus à trois fleurs de lis, écus à trois couronnes²⁵, écus palés, fascés, bandés, etc. Enfin il faut signaler l'emploi fréquent de motifs hybrides ou peu identifiables, souvent géométriques ou bien construits à partir de lettres ou de croix.

C. Les légendes

Les jetons anépigraphes sont nombreux jusqu'à la fin du XIV^e siècle. Sur chaque face, le type occupe seul le champ; ou bien, cas fréquent sur les jetons italiens, il est accompagné d'une bordure semée de petits meubles héraldiques. Parfois la bordure est chargée d'une suite de lettres sans signification, ou de la même lettre répétée à satiété comme un simple motif décoratif.

Les légendes proprement dites sont aussi variées que les types. Il est cependant possible de les regrouper selon la typologie suivante :

²³ Sur les premiers jetons historiés, voir le répertoire de J.F. DUGNOLLE, *Le jeton historique des dix-sept provinces des Pays-Bas*, tome I. Bruxelles, 1876 (l'introduction est très dépassée). En règle générale, il faut noter l'avance des Pays-Bas méridionaux sur toutes les autres régions d'Europe dans l'évolution des types et des légendes gravés sur les jetons du XIV^e au XVII^e siècle.

²⁴ Les travaux étudiant les jetons par type ne sont pas nombreux. Citons pour exemples ceux qui sont consacrés au type à l'ours : J. ROUYER, *Des jetons du moyen âge au type de l'ours*, dans *Mélanges de numismatique*, 1 (1874-1875), p. 473-485; J.F. DUGNOLLE, *Le jeton au type de l'ours*, dans *Revue belge de numismatique*, 32 (1876), p. 497-503; J. BETHUNE, *Jetons au type de l'ours ou de la «malle beste»*, dans *Revue belge de numismatique*, 1891, p. 427-448.

²⁵ Sur l'écu à trois couronnes : M. PASTOUREAU, *Un jeton aux armes du roi Arthur*, dans *Bulletin de la Société française de numismatique*, 1982, n° 3, p. 152-154.

a) Indication qu'il s'agit d'un jeton et non pas d'une monnaie : *je sui de letton pour jeter; je suis faus et de mauvese nature; je ne suis pas vrai agneil d'or.*

b) Invitation à bien compter : *contez seurement; gettes bien, paies bien; gettez contez bien et loialement; qui bien geitera le compte vrai trouvera.*

c) Nom (et éventuellement titulature) de la personne physique ou morale qui a fait frapper le jeton, ou bien indication du service comptable auquel il est destiné : *getoer comte de Hainaut; getoirs des contes as tresoriers le roy; ce sont les getouers de l'esquerie.*

d) Nom du graveur ou de l'officine : *a Tournay est fet; gettoirs fais a Malines; vive Blanpain.*

e) Invocation pieuse : *ave Maria gracia plena; Deus in nomine tuo salvus me fac; loenge a Dieu avant toute oeuvre; demandons joie sans fin.*

f) Slogans politiques : *vive le roy et ses amis; vive Bourgongne au noble duc; vive le roi Henri Angleterre amen.*

g) Devises héraldiques : *droict et loyall; ce que je puis; se bien en vien; solum deum sequor.*

h) Proverbes et maximes : *souffrir pour parvenir; on ne doit mie trop doloir ce de coi on fait son voloir; tene mensuram in omnibus rebus; oi, voi, tes, si tu veux vivre en pes.*

i) Sentences galantes : *par amours sui donnés; joie et desir a l'amoureux; vive amant vive amours.*

j) Phrases diverses : *bien ait qui me tient; c'est apres boire; rira, rira, rira, ra, ra, ra.*

Les catégories a, b, c et e sont les plus fréquentes²⁶. Environ un quart des légendes sont en latin, mais celui-ci tend à se faire plus rare dans le courant du XV^e siècle. Parmi les langues vulgaires, le français est prédominant, non seulement en France et en Angleterre mais aussi dans tous les Pays-Bas et en Allemagne rhénane et méridionale. Il est vrai que les ateliers de ces régions destinent à la France une grande part de leur production.

²⁶ Voir F.P. BARNARD; *The casting-counter...*, p. 42-51, et A. BLANCHET et A. DIEUDONNÉ, *Manuel de numismatique française*, tome III. Paris, 1930, p. 503-510.

D. *Le jeton et la monnaie*

L'aspect externe d'un jeton ne diffère guère, nous l'avons vu, d'une pièce de monnaie. Certes les types et les légendes en sont plus variés, le module et le poids, plus uniformes; mais les risques de confusion sont grands pour qui n'est pas habitué à manier de telles pièces. D'où ces légendes fréquentes invitant à ne pas prendre le jeton de compte pour une monnaie véritable (mais ces légendes sont sévèrement abrégées et épigraphiquement difficiles à lire). D'où également les peines sévères encourues par ceux qui se sont rendus coupables de «vol aux jetons», c'est à dire qui ont fait passer ces derniers pour des monnaies²⁷. De là vient le proverbe «faux comme un jeton» attesté en français dès le XIV^e siècle; de là aussi l'usage de coudre des jetons sur les vêtements des faux monnayeurs le jour de leur exécution²⁸. D'où enfin une législation de plus en plus restrictive au fil des décennies pour réglementer la frappe, l'émission et la circulation des jetons.

Ceux-ci sont fabriqués selon les mêmes procédés que les monnaies : gravure de deux coins en creux à l'aide de poinçons, frappe manuelle au marteau sur des flancs circulaires, fréquence des accidents et des erreurs de fabrication, nécessité permanente de retoucher ou de regraver les coins. Ce sont du reste presque toujours les mêmes graveurs qui réalisent les coins de monnaies et les coins de jetons (et souvent aussi les matrices de sceaux), et les mêmes ouvriers qui frappent les premières et les seconds dans les ateliers monétaires²⁹. Il faut toutefois souligner combien notre connaissance de ces méthodes de fabrication — surtout pour ce qui concerne les jetons — reste rudimentaire. Qui décide du type et de la légende de chaque face? Qui réalise le patron? Comment celui-ci est-il exactement imprimé à l'envers dans le métal du coin? Qui fabrique les poinçons? Sont-ce les mêmes qui servent pour les jetons, les monnaies et les sceaux? Y-a-t-il un cursus différent pour les graveurs de ces trois types de matrices? Quels sont les rapports des uns et des autres avec le monde des orfèvres? Y-a-t-il une distinction hiérarchique entre ouvriers frappant des monnaies et ouvriers frappant

²⁷ Plusieurs exemples dans des textes littéraires dès la fin du XIII^e siècle, et exemples nombreux dans les archives judiciaires au siècle suivant (il peut s'agir soit de jetons, soit de méreaux). Voir *Revue belge de numismatique*, 40 (1884), p. 427-432.

²⁸ Exemple bourguignon de 1392 : Dijon, Arch. dép. de la Côte-d'Or, B 7868. — Voir *Société française de numismatique. Procès verbaux des séances* 1933, p. XXXII.

²⁹ Voir à ce sujet les documents publiés par A. de Barthélémy (*supra*, note 21).

des jetons? Nous n'en savons pratiquement rien. Il en est du reste de même de l'organisation interne des ateliers (leurs archives sont rares) et des quantités frappées (mais sont-elles vraiment prescrites à l'avance?)³⁰.

Ce qui est solidement établi, en revanche, c'est le développement progressif et constant de la législation ordonnant la frappe des jetons et tentant de lutter contre l'invasion des jetons étrangers. En France, au XV^e siècle, il est par exemple nécessaire d'avoir l'autorisation des généraux maîtres des monnaies pour «tailler et graver des fers a monnoyer des getons», et ces derniers ne peuvent être frappés — même lorsqu'il s'agit de jetons destinés à des personnes privées — que dans des ateliers royaux. Mais cette disposition juridique fut-elle respectée? Rien n'est moins sûr. D'autant que pour les jetons ordinaires ce sont les officines de Tournai et des environs (à la limite ou hors du royaume) qui sont les plus productives.

Des monnaies dévaluées ou n'ayant plus cours ont pu être réutilisées comme jetons, et ce de bonne heure. Il en fut parfois de même de la fausse monnaie confisquée³¹. A partir du XIV^e siècle apparaît également l'emploi d'anciens coins monétaires, légèrement modifiés, pour frapper des jetons³². Mais un tel usage ne semble pas avoir été très répandu. De même, si l'utilisation de jetons comme monnaies divisionnaires est parfois attestée ici ou là, notamment aux Pays-Bas et dans le nord de la France, il s'agit toujours d'un emploi localisé et se situant dans des circonstances historiques précises³³.

³⁰ Sur les problèmes de la frappe et de l'organisation des ateliers voir : D.G. SELLWOOD, *Medieval monetary technique*, dans *British Numismatic Journal*, 31 (1962), p. 57-65; P. COCKSHAW, *Le fonctionnement des ateliers monétaires sous Philippe le Hardi*, dans *Bulletin du Cercle d'études numismatiques* (Bruxelles), 7 (1970), p. 24-37; P. GRIERSON, *Monnaies et monnayages*. Paris, 1976, p. 126-145.

³¹ A. DE BARTHELEMY, *Documents ...*, p. 229; J.E.H. HOOFT VAN IDEKINGE, *Des monnaies en guise de jetons*, dans *Revue belge de numismatique*, 33 (1877), p. 203-214.

³² Voir *Revue numismatique*, 1898, p. 541.

³³ Cela est évidemment plus fréquent pour les méreaux que pour les jetons. Pour ces derniers voir les exemples publiés dans la *Revue belge de numismatique*, 28 (1872), p. 531; 29 (1873), p. 516; 40 (1884), p. 55-65; 42 (1886), p. 391.

4. L'ÉTUDE DES JETONS

A. *Les sources*

a. Les jetons conservés : collections et catalogues

En raison même du matériau dans lequel ils ont été frappés, nombreux sont les jetons du bas moyen âge qui ont été conservés. Grossièrement, on peut évaluer aux environs du demi-million ceux qui se trouvent actuellement dans les collections publiques. En Europe, les collections les plus riches sont celles des Cabinets des médailles de Paris (environ 35000 jetons médiévaux), de Bruxelles et de Londres (British Museum); puis viennent celles des Cabinets de La Haye, Vienne, Nuremberg, Oxford (Ashmolean Museum), Cambridge (Fitzwilliam Museum), Stockholm et Zurich. Les collections italiennes, curieusement riches de jetons étrangers mais pauvres en jetons italiens, sont très dispersées. Hors d'Europe, la collection la plus riche est celle de l'American Numismatic Society à New York (semi-privée).

Les collectionneurs privés sont nombreux, notamment en Belgique et aux Pays-Bas, et leur nombre s'accroît sans cesse. La valeur marchande des monnaies médiévales augmentant continuellement, beaucoup de collectionneurs ont en effet délaissé ces dernières années les monnaies pour les jetons, le prix de ceux-ci étant plus faible (du moins pour ce qui concerne le cuivre et le laiton; et pour combien de temps?). Ces collections privées sont en général géographiques ou thématiques : jetons d'une région, d'une ville, d'une institution, d'un corps professionnel; ou bien, mais plus rarement, jetons armoriés, jetons dont le type comporte l'image de tel ou tel saint, de tel ou tel animal, de tel ou tel objet; jetons dont la légende est un proverbe. Leur accès est difficile pour le chercheur, sauf lorsqu'elles passent en vente publique.

Les tentatives de recensement de jetons sont anciennes. A la fin du XVII^e siècle déjà, l'érudit Roger de Gaignières avait entrepris un vaste catalogue (demeuré manuscrit) des jetons français du moyen âge, du XVI^e siècle et du début du XVII^e³⁴. A la même époque, le Cabinet du roi à Versailles conservait plus de 3000 jetons, les plus anciens remontant au règne de Philippe VI³⁵. Il faut cependant attendre la

³⁴ Paris, Bibl. nat., ms. fr. 23275.

³⁵ F.P. BARNARD, *The casting-counter...*, p. 84-85.

seconde moitié du XIX^e siècle pour voir paraître de véritables répertoires imprimés. Il s'agit soit de catalogues de certaines séries de collections publiques³⁶; soit du corpus des jetons concernant telle ou telle région, ville, personne morale ou personne physique³⁷. Il n'existe en revanche aucun catalogue exhaustif des jetons médiévaux conservés dans un grand dépôt public, encore moins un corpus véritable de ces mêmes jetons s'appuyant sur un ensemble de dépôts³⁸.

La plupart des répertoires disponibles ont été publiés avant la première guerre mondiale³⁹. Ils sont non seulement lacunaires mais aussi conçus selon des normes dépassées. Les notices sont descriptives et non pas critiques (pas d'attribution sauf pour les cas simples; pas de datation ni de localisation); les règles de classement, insuffisantes; les jetons reproduits, très peu nombreux. Il sera parlé plus loin de ces différents problèmes. De même les catalogues de ventes — qui peuvent être pour les monnaies des instruments de travail fructueux — sont pour les jetons fort décevants, les notices y étant sommaires et souvent fautives. Produits de collectionneurs, leur seul avantage est celui de la quantité : plusieurs centaines, parfois plusieurs milliers de jetons concernant une région, un règne ou un thème donné. A cet égard il est significatif qu'en France et en Belgique, pour publier un jeton, tant médiéval que moderne, les premières (et souvent uniques) références soient toujours faites au catalogue d'une collection privée : celle des frères Feuardent, dispersée aux enchères à Paris en 1928. Médiocre travail d'amateur, rempli d'erreurs et d'imprécisions, doté d'un classement scientifiquement discutable, ce catalogue présente néanmoins sur tous les autres répertoires — et spécialement sur les trop minces catalogues de collections publiques — l'avantage de recenser 15126 jetons et d'être pourvu d'une table alphabétique des légendes⁴⁰.

³⁶ Citons pour exemple H. DE LA TOUR, *Catalogue des jetons de la Bibliothèque nationale. Rois et reines de France*. Paris, 1897 (excellente introduction).

³⁷ Exemples très nombreux (plusieurs sont cités dans la bibliographie placée en tête du présent fascicule), notamment pour ce qui concerne les corpus régionaux. Dans le cas de jetons de villes ou de personnes physiques, il s'agit plus fréquemment de monographies (traitées sous forme d'articles dans une revue) que de véritables corpus.

³⁸ Au début de notre siècle avait toutefois été conçu le projet (inabouti) d'un recensement de tous les jetons concernant les provinces belges, quel que soit leur lieu de conservation. Voir *Revue belge de numismatique*, 69 (1913), p. 398.

³⁹ On en trouvera la liste dans la bibliographie placée en tête du présent fascicule.

⁴⁰ F. FEUARDENT, *Jetons et méreaux depuis Louis IX jusqu'à la fin du Consulat de Bonaparte*. Paris et Londres, 1904-1915, 3 vol. Sur les 15126 jetons recensés, environ un quart sont médiévaux.

b. Les trouvailles

Trouvailles fortuites ou trouvailles de fouilles, il n'est pas rare d'extraire du sol des jetons médiévaux. Ce sont le plus souvent des jetons banaux, frappés à Tournai ou à Nuremberg, et dont l'intérêt pour la recherche est limité. D'autant qu'il s'agit le plus souvent de pièces isolées ou de petits lots (parfois mélangés à des monnaies), rarement de bourses complètes ou d'ensembles importants. Plus fructueuses sont les «trouvailles» de jetons régionaux, patiemment rassemblés par quelque collectionneur du siècle dernier et aujourd'hui oubliés dans les collections numismatiques de tel ou tel petit musée de province.

c. Sources écrites et figurées

Les archives des cours des monnaies et des chambres des comptes, ainsi que les archives comptables des communes et des corps constitués renferment parfois des mentions concernant l'achat ou la fabrication de jetons. Le plus ancien exemple se trouve dans un compte municipal de Bruges pour l'année 1286⁴¹. A partir du milieu du XIV^e siècle ces mentions se multiplient. Elles nous renseignent sur les graveurs de coins, sur les commanditaires, sur le prix des jetons dans les différents métaux, parfois sur les quantités frappées ou sur la législation et les mesures destinées à en contrôler la fabrication. Elles restent avares d'informations sur l'aspect extérieur de ces jetons, sur leurs poids et leurs dimensions, sur les types et les légendes. Plusieurs de ces mentions ont été publiées, de manière dispersée, au XIX^e siècle et au début du XX^e⁴². Il serait utile que l'enquête soit reprise de manière systématique dans les fonds d'archives en vue de l'établissement d'un corpus cohérent comme cela existe partiellement pour les monnaies⁴³. De même les quelques traités médiévaux (tous des XIV^e et XV^e siècles) de calcul avec comptoir et jetons sont pour la plupart restés inédits. Ils diffèrent

⁴¹ Voir *Revue belge de numismatique*, 29 (1873), p. 519.

⁴² Outre les *Documents...* d'A. de Barthélémy cités à la note 21, voir : A. D'AFFRY DE LA MONNOYE, *Histoire générale de Paris. Les jetons de l'échevinage parisien*. Paris, 1878, p. 209-217; N. RONDOT, *Les médailleurs et graveurs de monnaies, jetons et médailles en France*. Paris, 1904, p. 119-171; F.P. BARNARD, *The casting-counter...*, p. 30-31 et 60-61; quelques mentions également dans F. DE SAULCY, *Recueil de documents relatifs à l'histoire des monnaies frappées par les rois de France depuis Philippe II jusqu'à François I^{er}*. Paris, 1879-1892, 4 vol.

⁴³ Très suggestif est à cet égard le recueil de W. JESSE, *Quellenbuch zur Münz- und Geldgeschichte des Mittelalters*. Halle, 1924.

quelque peu de ceux qui ont été imprimés au XVI^e siècle et qui, eux, ont été largement étudiés⁴⁴.

Quant à l'iconographie de ces méthodes de calcul, elle semble très pauvre : plusieurs miniatures, quelques bois gravés du XV^e siècle, deux tapisseries (allégorie de l'Arithmétique). Mais cette pauvreté contraste étrangement avec l'usage quotidien et général du jeton à la fin du moyen âge. Ici aussi l'enquête demanderait à être approfondie.

B. Règles de critique et de classement

Contrairement à celle des monnaies, l'étude des jetons est une discipline qui n'est pas encore constituée. Tout y est empirique, tout reste à construire. A cela plusieurs causes, dont la principale se trouve certainement dans le mépris qu'ont toujours eu les numismates pour ces «petits monuments», présentés sous forme de curiosités annexes dans les manuels de numismatique et sous forme de récréations dans les congrès ou les publications savantes. A cet égard il est significatif que le seul ouvrage scientifique consacré à l'étude des jetons, celui de F.P. Barnard⁴⁵, soit l'œuvre d'un archéologue de terrain et non pas d'un numismate. Depuis sa parution en 1916, le jeton n'a fait l'objet d'aucun travail de synthèse. En outre, si les collectionneurs se sont multipliés, les chercheurs s'intéressant aux jetons se sont raréfiés; au point qu'à l'heure actuelle, il n'existe pour ainsi dire aucun spécialiste européen de ce type de pièces.

a. Problèmes d'identification et d'attribution

Comme la monnaie le jeton présente de nombreuses difficultés de lecture et d'attribution : légende abrégée, fautive ou incomplète; type mal gravé; mélange de coins; médiocre état de conservation.

Lorsqu'il ne s'agit pas d'un jeton banal, la première tâche est de reconnaître la personne physique ou morale qui a fait frapper le jeton. C'est là un exercice malaisé. Les risques d'erreurs sont d'autant plus grands qu'à partir des années 1320-1340, les immobilisations de types (et même de légendes) ne sont pas rares : un jeton personnalisé par des armoiries ou par une titulature peut ainsi devenir rapidement un jeton banal. Attribuer par exemple un jeton du milieu du XIV^e siècle portant

⁴⁴ F.P. BARNARD, *The casting-counter...*, p. 254-319; L. THORNDIKE, *Science and Thought in the fifteenth Century*. Nouv. éd., New York, 1963, p. 150-160 et 302-307 (traité de Jehan Adam, auditeur des comptes).

les armes (complexes) des Évreux-Navarre à l'hôtel d'un personnage de cette maison serait une erreur : il s'agit d'un type immobilisé et « banalisé ». Il en est pareillement de nombreux types héraldiques, et notamment des écartelés France-Viennois et Bourgogne-Touraine⁴⁶. Au siècle précédent, les nombreux jetons banaux associant d'une manière ou d'une autre (parti, écus accolés ou opposés, types au lis et au château) les armes de France et de Castille ne doivent nullement être attribués à Alphonse de Poitiers ou à Blanche de Castille comme on le fait toujours ; ce sont des jetons passe-partout frappés bien après la mort de ces deux personnages⁴⁷.

Pour les jetons anépigraphes, la plupart des identifications actuelles reposent de même sur des hypothèses fausses. C'est par exemple le cas pour les jetons parisiens de la première moitié du XIV^e siècle portant dans le champ un objet ou un animal. Attribuer, comme on l'a fait, ces jetons aux différents services de l'hôtel du roi, en affirmant que le poisson indique la cuisine, le cheval l'écurie, le mouton la fourrière, la clef la serrurerie, etc., paraît fort discutable⁴⁸.

Bien des attributions proposées par les répertoires ou les manuels doivent donc être revues. L'image qu'ils donnent du jeton médiéval — objet personnalisé, localisé et donc attribuable avec précision — est une image fausse. La grande majorité des jetons médiévaux, quels qu'en soient les types et les légendes, sont des jetons banaux, c'est-à-dire des jetons frappés pour des officines commerciales privées et destinés à des utilisateurs de toutes sortes et de tous rangs.

b. Problèmes de datation

Ce qui est vrai de l'identification l'est aussi de la datation : tout, ou presque, reste à faire. Dans l'état de nos connaissances, personne n'est vraiment capable de dater à 25 ans près (voire à 50 ans près) un jeton

⁴⁵ *Supra*, note 2.

⁴⁶ A. BLANCHET et A. DIEUDONNÉ, *Manuel...*, tome III, p. 207, 349-353, 361-362.

⁴⁷ *Ibid.*, p. 206-207 et 249. Rappelons à ce sujet que les motifs associant lis et châteaux se rencontrent partout dans l'art décoratif du XIII^e siècle et n'ont aucune signification héraldique ou emblématique précise.

⁴⁸ J. ROUYER, *Les méreaux des offices de l'hôtel du roi, considérés surtout dans ce qui concerne la fourrière*, dans *Revue numismatique*, 1898, p. 519-527 ; F. FEUARDENT, *Jetons et méreaux...*, n° 2914-2965 ; F. MAZEROLLE, *Jetons de la maison du roi*, dans *Annuaire de la Société française de numismatique*, 1888, p. 350-415, spécialement p. 355-358. Ces classements ont déjà été mis en doute par A. BLANCHET et A. DIEUDONNÉ, *Manuel...*, tome III, p. 240-244.

médiéval. Au reste, les auteurs de catalogues ou de corpus ne proposent pour ainsi dire jamais de dates⁴⁹, sinon celles du possesseur supposé. Mais ces datations, s'appuyant sur des attributions peu sûres, sont évidemment aussi fragiles que celles-ci. Quant aux critères externes (dimensions, style, gravure)—auxquels il est, oralement, le plus souvent fait recours—they ne peuvent être qu'empiriques, et l'expérience a montré les erreurs et les chaînes d'erreurs auxquelles ils peuvent aboutir. Ainsi, leur petite taille et leur style un peu fruste ont longtemps fait considérer des jetons typiquement italiens des années 1320-1360 comme des jetons français du milieu du XIII^e siècle et par là même comme les premiers jetons métalliques connus⁵⁰. En fait, c'est surtout l'épigraphie qui devrait permettre l'établissement d'une chronologie solide et rendre possibles des datations plus ou moins approximatives. Mais ici aussi tout reste à entreprendre.

Les jetons portant des indications de date n'apparaissent qu'à la fin du XV^e siècle; les chiffres arabes précèdent pour ce faire les chiffres romains. Pièces historiées, ces jetons datés sont déjà de véritables petites médailles. Le plus ancien est un jeton daté de 1468, commémorant la tenue à Valenciennes d'un chapitre de la Toison d'or par Charles le Téméraire⁵¹.

c. Problèmes de description et de classement

L'établissement d'une notice descriptive de jeton demeure un exercice empirique. Certes, les auteurs procèdent comme ils le feraient pour une monnaie, en décrivant séparément : d'une part chacune des deux faces, d'autre part la légende et le type. Mais on sent ici une plus grande imprécision. Le poids des pièces, par exemple, n'est jamais indiqué; la nature du métal est parfois omise; la mesure du diamètre est très approximative (mais peut-il en être autrement?); les liaisons de coins ne sont jamais étudiées. En matière de vocabulaire les flottements ne sont pas rares : l'abondance des jetons armoriés entraîne ainsi de fré-

⁴⁹ C'est par exemple le cas du catalogue, par ailleurs exemplaire sur bien des points, de la collection Rouyer dressés par H. DE LA TOUR, *Bibliothèque nationale. Catalogue de la collection Rouyer léguée en 1897 au Département des médailles et antiques*. Paris, 1899-1910, 2 vol.

⁵⁰ C. PITON, *Les lombards...*, tome II, p. 86-95; F.P. BARNARD, *Italian jettons*, n° 89-125.

⁵¹ J.F. DUGNIOLE, *Le jeton historique...*, n° 171; F.P. BARNARD, *The casting-counter* ..., p. 53.

quentes confusions entre l'énoncé numismatique *gauche/droite* et l'énoncé (inversé) héraldique *dextre/senestre*⁵². De même les descriptions des petites figures employées dans la légende ou dans le type usent d'une terminologie des plus fluctuantes : les *besants*, par exemples, sont qualifiés tantôt de points, de ronds, de globes ou de globules, tantôt de cercles, de disques, d'annelets, de sphères ou de roues ! A ce sujet, on ne soulignera jamais assez la rigueur et la richesse de vocabulaire que le médiéviste peut trouver dans la langue du blason pour décrire des documents numismatiques.

Plus grave encore est le manque de soin dans la transcription de la légende (oubli fréquent des signes de ponctuation) et dans la description du type. Dire qu'une face est ornée d'un écu armorié et ne pas blasonner cet écu revient à ne pas décrire le type. Les exemples en sont malheureusement innombrables dans tous les répertoires⁵³. Comment peut-on s'occuper de numismatique médiévale et ignorer tout de l'héraldique ?

Sur ces questions de description et de mise en notices, il faut donc souhaiter une standardisation des normes et du vocabulaire sur le plan international, ainsi qu'une précision plus grande à l'imitation de ce qui se fait pour les répertoires (scientifiques) de monnaies.

En matière de classement aussi, bien des habitudes sont à revoir. Pour l'établissement d'un catalogue priorité a ainsi toujours été donnée au classement par « possesseurs » (c'est-à-dire la personne, physique ou morale, qui est identifiée par la lecture de la légende ou du type), alors que c'est là, pour le jeton médiéval, une notion très aléatoire. S'agit-il du commanditaire, du dédicataire ou de l'utilisateur ? Les trois cas sont possibles. Mais est-on toujours sûr qu'il ne s'agit pas plutôt d'un jeton au type immobilisé et donc banal ? Les risques d'erreurs sont grands. Aussi semblerait-il plus prudent et plus scientifique de préférer, dans l'état actuel, un classement par types pour les catalogues généraux. Chaque notice descriptive devrait être accompagnée d'un commentaire critique et de propositions d'attribution, de localisation (atelier) et de datation.

Ce commentaire et ces propositions sont absents de presque tous

⁵² Sur ce problème : M. PASTOUREAU, *Traité d'héraldique*. Paris, 1979, p. 99.—Voir aussi *Revue numismatique*, 1867, p. 289.

⁵³ C'est notamment le cas du catalogue de la collection Feuarent (supra, note 40), dont on ne dira jamais assez qu'il ne doit pas servir de répertoire de référence pour citer un jeton.

les catalogues ou corpus disponibles. Ceux-ci se contentent le plus souvent de notices tronquées et de renvois d'un répertoire à l'autre, ce qui pour l'historien est de peu d'utilité. Pour l'établissement des catalogues à venir, le modèle des notices pourrait être pris dans celui de P. Pradel consacrés aux jetons des princes de la maison de France⁵⁴, bien qu'il dépasse largement l'époque médiévale.

d. Le problème des faux

La question des faux—cruciale pour la monnaie—ne se pose guère pour le jeton médiéval. Les jetons banaux imitant des types personnalisés (par des armes ou par une titulature) ne sont pas des faux à proprement parler. Ils ne cherchent pas à tromper mais à imiter et à s'imposer sur le marché.

Les faux existants sont donc des faux modernes, destinés à des collectionneurs. La valeur marchande du jeton ayant toujours été peu élevée, ces faux ne sont pas nombreux. Si les surmoulages ou les galvanoplasties sont aisés à reconnaître, il n'en est pas toujours de même des frappes, surtout de celles qui ont été effectuées au XVIII^e siècle ou au début du XIX^e, à partir de coins originaux conservés. Le plus souvent elles concernent des jetons prestigieux (c'est-à-dire rares sur le marché) et sont frappées en argent. Mais il s'agit là d'un problème de collectionneur, non d'historien.

Si les faux médiévaux sont rares, les cas aberrants sont nombreux. La cause première en est le mélange des coins, fruit d'erreurs ou de négligences au moment de la frappe et non pas intention frauduleuse comme l'ont cru autrefois certains auteurs⁵⁵.

5. LE JETON ET L'HISTORIEN

Le jeton est un document inconnu de la majorité des historiens. La rareté et l'ancienneté des travaux qui lui ont été consacrés, ainsi que sa place marginale au sein de la numismatique (discipline qui est elle-même ressentie comme ésotérique par beaucoup de médiévistes) expliquent en partie cette méconnaissance. Les archéologues de terrain sont presque les seuls qui, au cours de leurs recherches, soient conduits

⁵⁴ P. PRADEL, *Bibliothèque nationale. Catalogue des jetons des princes et princesses de la maison de France*, Paris, 1936.

⁵⁵ Voir ce que dit à ce sujet F. P. BARNARD, *The casting-counter...*, p. 57.

à rencontrer des jetons. Les apports de ceux-ci à l'histoire et à l'archéologie sont cependant assez variés.

a) L'intérêt premier du jeton est de rappeler la permanence d'un acte de civilisation fondamental : compter. Or, par rapport à la lecture et à l'écriture, le calcul — et particulièrement le calcul pratique au moyen âge — n'a pas encore vraiment donné lieu à des enquêtes approfondies. Certes les études sont abondantes qui se sont intéressées aux mathématiques de haut niveau, à l'algèbre et à la géométrie spéculatives, à la diffusion des chiffres « arabes » et des quatre opérations, aux problèmes théoriques de toutes natures⁵⁶. Mais le calcul ordinaire, le calcul quotidien, le calcul concret constitue encore un domaine peu ou mal exploré. L'importance du calcul digital et la diffusion orale de presque toutes les méthodes de calcul concret font qu'il n'y a guère de sources pour une telle étude. Géographiquement, chronologiquement, sociologiquement surtout, nous avons beaucoup à apprendre. Nous savons à peu près qui sait lire dans l'Occident médiéval ; nous savons aussi qui sait lire *et* écrire ; nous ne savons pas qui sait compter.

Pour ce qui est du seul calcul avec comptoir et jetons, le problème est de savoir s'il est connu et pratiqué par d'autres personnes que par le personnel comptable des hôtels royaux ou seigneuriaux, des administrations et des institutions, des compagnies marchandes. Et pour tous ces personnages, comment se passe l'apprentissage ? Existe-t-il des écoles, un enseignement, ou bien l'acquisition de cette méthode de calcul relativement complexe se fait-elle uniquement « sur le tas ». Nous n'en savons pratiquement rien⁵⁷.

Ce que savent en revanche tous les médiévistes c'est l'imprécision des comptes jusqu'au milieu du XIV^e siècle. Les erreurs, dans les additions notamment, sont fréquentes dès qu'elles portent sur des grands nombres⁵⁸. Ne serait-ce pas la diffusion généralisée des jetons métalliques qui — au moins autant que les chiffres « arabes » — a permis l'amélioration de ces comptes et de la comptabilité générale à la fin du moyen âge ?

⁵⁶ Voir ci-dessus les notes 11, 15, 16 et 17.

⁵⁷ Quelques suggestions toutefois dans la pénétrante étude d'A. FANFANI, *La préparation intellectuelle et professionnelle à l'activité économique en Italie du XIV^e au XV^e siècle*, dans *Moyen Age*, 57 (1951), p. 327-346.

⁵⁸ Exemples et bibliographie dans R. DELORT, *Introduction aux sciences auxiliaires de l'histoire*. Paris, 1969, p. 56-72.

b. Objet fabriqué en série, objet bon marché, objet peu fragile, le jeton apporte à l'historien un matériel quantitatif important, à la fois dans le domaine de l'écrit et dans celui de l'image. Légendes et types y sont plus variés que sur les monnaies. Leur étude statistique et thématique n'a toutefois jamais été faite. Elle devrait se fonder sur des recensements et sur des dépouillements systématiques et non pas sur des échantillonnages.

C'est à l'épigraphie et à la paléographie que l'examen des légendes pourrait sans doute fournir le plus d'éléments dignes d'intérêt. L'évolution de la forme des lettres est la même sur les jetons, sur les monnaies et sur les sceaux; les abréviations y sont nombreuses et sévères; la ponctuation, très élaborée. En cette matière il faut une fois de plus regretter que l'épigraphie monétaire et sigillaire n'ait jamais retenu l'attention d'autres spécialistes que ceux des monnaies et des sceaux⁵⁹. Il y a pourtant là une source fort riche.

Le philologue, l'historien de la culture et celui de la sensibilité trouveront également dans les légendes bon nombre de formules propres à les intéresser : vers léonins, citations littéraires, invocations picuses, devises, proverbes, dictons, rébus, sentences de toutes sortes. C'est peut-être dans le domaine des proverbes que la moisson serait la plus originale; il faudrait vérifier qu'ils sont bien tous connus des répertoires usuels⁶⁰, ce qui est loin d'être évident.

Enfin les légendes fournissent une foule de noms propres et de noms communs qui, rapprochés de ceux connus par les sceaux⁶¹, peuvent contribuer à dresser un tableau rigoureux du personnel et des structures administratives de beaucoup d'institutions publiques ou privées aux XIV^e et XV^e siècles.

c) L'étude des types obéit aux règles de toute enquête iconographique. Elle en a la richesse documentaire et les difficultés d'interprétation. C'est évidemment à l'héraldique et à l'emblématique que les apports sont les plus patents puisque les deux tiers environ des jetons médiévaux sont ornés d'armoiries ou d'emblèmes divers. En ce domaine,

⁵⁹ P. GRIERSON, *Les monnaies*, p. 48; M. PASTOUREAU, *Les sceaux*. Turnhout, 1981 (*Typologie des sources du moyen âge occidental*, 36), p. 67.

⁶⁰ Par exemple : J. MORAWSKI, *Proverbes français antérieurs au XV^e siècle*. Paris 1925; S. SINGER, *Sprichwörter des Mittelalters* ..., Berne, 1944-1947, 3 vol., et surtout H. WALTHER, *Proverbia sententiaeque latinitatis medii aevi*. Göttingen, 1963-1967, 5 vol.

⁶¹ Voir à ce sujet M. PASTOUREAU, *Les sceaux*, p. 64-68.

des comparaisons avec les sceaux—documents rigoureusement datés, localisés, attribués—s'imposent. De même, devraient être multipliées les comparaisons avec les types monétaires, certes moins divers mais plus stables, plus officiels et, surtout, antérieurs. En règle générale, la diffusion des types se fait dans le sens sceaux-monnaies-jetons. Du point de vue de l'histoire de l'art (traditionnelle) le jeton reste donc un document assez pauvre. Mais il a pour lui la quantité. Il fournit à l'historien la représentation d'un grand nombre d'objets et de scènes répondant à des codifications plus ou moins complexes. Le problème, comme toujours, est celui du choix et de la lecture, de l'encodage et du décodage. Qui choisit le type qui sera gravé sur tel ou tel jeton? Quelles sont ses intentions? Où, quand, comment et par qui sont-elles reçues, comprises, imitées, déformées? Qui sait lire un jeton? Qui sait lire une image? Éternelles questions de l'iconographie médiévale, auxquelles un prochain fascicule de la *Typologie* sera bientôt consacré.

CHAPITRE II

MÉREAUX, MÉDAILLES ET OBJETS MONÉTIFORMES

I. LES MÉREAUX

A. Définition et terminologie

Le méreau (angl. : *token*; all. : *Marke*) est un objet assez difficile à définir. *Stricto sensu* c'est une petite pièce, généralement métallique, représentant une somme à payer ou un bon pour recevoir des denrées. Mais l'usage, aussi bien médiéval que moderne, a étendu le mot à des pièces de toutes sortes, y compris les jetons (l'expression *mereau a compte* est attestée en Flandre dès la fin du XIII^e siècle), au point que toute signification précise a fini par disparaître. Les auteurs des XIX^e et XX^e siècles ont ainsi souvent eu tendance à ranger sous l'appellation générique de «méreaux» toutes les pièces qui n'étaient ni monnaies ni jetons ni médailles¹—pièces posant du reste pour la plupart d'insolubles problèmes d'identification, de classement et de description comme nous le verrons plus loin.

Nous nous en tiendrons ici à la définition restreinte du terme méreau (lat. : *merellus*, *signaculum*, *plumbetum*, plus rarement *matriculum*, *plommeus*, *plommetus*), c'est-à-dire à celle qui en fait une piécette représentative d'une valeur ou d'une marchandise à percevoir. La raison d'être s'en trouve dans le pouvoir d'achat relativement haut des monnaies du moyen âge et de la nécessité que l'on a rencontrée, en de fréquentes occasions, d'émettre des pièces para-monétaires pouvant pallier l'absence d'une véritable monnaie divisionnaire. Parmi tous les objets monétiformes, le méreau est donc celui qui entretient les rapports les plus étroits avec la monnaie alors que son aspect physique en est parfois assez éloigné. Il n'est cependant pas émis par l'autorité royale ou princière, mais mis en circulation par des personnes morales (villes,

¹ Voir par exemple la définition proposée dans *Revue belge de numismatique*, 28 (1872), p. 7-12.—On trouvera en revanche une excellente présentation des méreaux médiévaux et modernes dans P. GRIERSON, *Monnaies et monnayages*. Paris, 1976, p. 216-225.

corps de métiers, compagnies marchandes, associations charitables, communautés religieuses diverses) qui en général ne battent pas monnaie. Le roi ou le prince détenteur de ce droit peut toutefois, en certaines circonstances, reconnaître aux méreaux le rôle d'une petite monnaie semi-officielle dans un territoire limité et pour une quantité réduite². Au reste, même sans cette reconnaissance publique, ils jouent souvent *de facto* ce rôle de monnaie d'appoint; d'où le nom de *moneta* qui leur est parfois donné (*moneta ecclesie...*, *moneta capituli...*, *moneta civitatis...*)³.

La catégorie la plus importante — et probablement aussi la plus digne d'intérêt pour l'historien — est constituée par les méreaux d'églises. Sous leur forme métallique, ils sont attestés dès le début du XIII^e siècle, mais nous savons qu'ils existaient déjà au haut moyen âge dans d'autres matériaux (os, corne, bois, pierre)⁴. Ces méreaux d'églises sont d'abord des marques distribuées aux chanoines prenant part aux offices de nuit ou de fondation, et échangeables, à partir d'une certaine quantité, contre des vivres, de la boisson, des vêtements. Certains chanoines ayant pris l'habitude de redistribuer ces méreaux à des pauvres afin de les en faire bénéficier, la plupart des chapitres et des paroisses firent peu à peu frapper également des méreaux directement destinés aux pauvres qui assistaient aux offices ou bien aux artisans et aux ouvriers qui leur rendaient des services. Lorsque l'on avait reçu un certain nombre de méreaux, on pouvait les convertir en pain, vin, vêtements, chaussures, etc., ou même en espèces véritables.

A l'imitation des églises, les villes, les corps de métiers et les associations charitables émirent aussi des méreaux ayant une destination semblable. La majorité des méreaux médiévaux sont ainsi des pièces caritatives. Au XVI^e siècle, leur usage se généralisa et se diversifia; en certaines régions, il se prolongea jusqu'au début du XX^e siècle.

B. Archéologie et étude des méreaux

Le méreau est un objet multiforme. Le plus souvent il s'agit d'une pièce circulaire de faible diamètre (entre 12 et 25 mm), frappée ou

² Voir un exemple typique dans P. GRIERSON, *Les monnaies*. Turnhout, 1977 (*Typologie des sources du moyen âge occidental*, fasc. 21), p. 17.

³ A. BLANCHET et A. DIEUDONNÉ, *Manuel de numismatique française*, tome III. Paris, 1930, p. 517.

⁴ C. DU CANGE, *Glossarium mediae et infimae latinitatis...*, nouv. éd. par G.A.L. HENSCHIEL. Paris, 1845, tome IV, p. 364-365 (article *merallus*); A. BLANCHET et A. DIEUDONNÉ, *Manuel de numismatique française*, tome III, p. 512-513.

coulée⁵ dans un métal vil, généralement le plomb⁶ ou l'étain. Mais le méreau peut aussi être une simple marque de n'importe quel aspect ou matériau. Comme pour le jeton, l'usage du métal ne semble pas remonter au delà du XIII^e siècle.

Le classement et l'étude de ces méreaux métalliques du bas moyen âge est un exercice très malaisé. En effet, s'ils ne portent pas l'indication directe (légende) ou allusive (armoiries, monogramme, emblèmes) de l'autorité qui les a mis en circulation, ils sont inidentifiables et inlocalisables (à moins d'avoir été trouvés dans un site en cours de fouilles). Leur gravure rapide et leurs types rudimentaires—ou parfois l'absence de type⁷—évoquant soit les vivres ou les sommes auxquelles ils donnent droit, soit le saint patron de la communauté émettrice, interdisent en outre toute tentative de datation. Il est par là même presque impossible de distinguer les méreaux médiévaux proprement dits des innombrables méreaux des XVI^e et XVII^e siècles. Seule l'épigraphie pourrait fournir quelques éléments de chronologie. Malheureusement, la plupart de ces pièces sont en plomb ou en alliage de plomb et, de ce fait, en fort mauvais état de conservation et difficilement lisibles.

Ces difficultés d'identification et de datation expliquent pourquoi l'étude des méreaux reste un domaine pour ainsi dire inexploré. Dans les catalogues de collection, dans les monographies régionales et dans les manuels de numismatique, ils sont en général mélangés ou assimilés aux jetons. Or, pour le moyen âge, c'est là un abus. Le méreau n'a jamais servi à compter. C'est de la monnaie qu'il doit être rapproché. Et plus que son aspect archéologique—instable, fruste et sans grande valeur documentaire—c'est son rôle monétaire et fiduciaire qui devrait à l'avenir intéresser l'historien.

2. LES MÉDAILLES

Bien qu'elle apparaisse vers le milieu du XV^e siècle, la médaille, *stricto sensu*, n'est nullement un objet médiéval. C'est même une des créations les plus caractéristiques et les plus originales de la Renaissance

⁵ Lorsque les méreaux sont coulés, le moule est souvent creusé dans un morceau d'ardoise. Quelques-uns de ces moules ont été conservés. Voir A. BLANCHET et A. DIEUDONNÉ, *Manuel de numismatique française*, tome III, p. 523, note 7.

⁶ D'où l'expression *distributions in plumbo* pour désigner les remises de méreaux lors des offices.

⁷ Au XV^e siècle (et par la suite) le type se résume assez souvent au S majuscule de *signaculum*.

italienne. Elle peut se définir comme un disque de métal dont l'avvers reproduit l'effigie d'un personnage et dont le revers est constitué par une figure ou par une scène faisant allusion, d'une manière plus ou moins allégorique, à la vie, au destin, au caractère, aux aspirations ou aux ambitions de ce personnage. De tous les objets monétiformes la médaille est donc le plus éloigné de la monnaie. Son rôle économique est nul. Elle ne sert ni d'instrument d'échange ni de pions à compter⁸. C'est avant tout un objet d'art; mais un objet d'art dont la réalisation ne répond pas seulement à des intentions esthétiques mais également à un but commémoratif, historique, politique, intellectuel ou même religieux.

Création biface, création savante, création fixant pour l'éternité dans le métal les traits et la personnalité d'un individu, la médaille est le plus pur produit de l'humanisme platonicien du XV^e siècle. Ses origines ont suscité de vives controverses⁹. Il semble toutefois aujourd'hui admis d'en attribuer l'«invention» à Vittore Pisano, dit Pisanello (vers 1395-1455), peintre de Vérone, et de considérer comme première médaille la pièce qu'il coula en 1438 à l'effigie de l'empereur Jean VIII Paléologue venu en Italie rencontrer le pape Eugène III¹⁰. Le problème reste évidemment de savoir dans quelle mesure cet art nouveau fut réellement le fait d'un artiste individuel. Outre la concrétisation de longues réflexions sur le problème du portrait (artistique et philoso-

⁸ C'est pourquoi il est permis de s'étonner que l'étude des médailles ait toujours été considérée, et soit encore considérée, comme une branche de la numismatique. C'est par des historiens d'art, et non par des numismates, que cette étude devrait à l'avenir être pratiquée.

⁹ Notamment pour savoir si l'on doit considérer comme la première médaille *stricto sensu* une pièce que Francesco II Novello seigneur de Carrare fit couler en 1390 pour commémorer la reconquête de sa bonne ville de Padoue. Comme toujours, le problème des origines a abusivement retenu l'attention des spécialistes au détriment de l'étude des médailles *classiques* de la seconde moitié du XV^e siècle. Voir : E. BABELON, *Les origines de l'art du médailleur*, dans A. MICHEL (dir.), *Histoire de l'art...*, tome III, 2. Paris, 1908, p. 897-924; G.F. HILL, *Medals of the Renaissance*. Oxford, 1920, p. 13-18; J. BABELON, *La médaille et les médailleurs*. Paris, 1927, p. 25-39; M. JONES, *The art of medal*. Londres, 1978, p. 7-27.—Sur le problème de la médaille de Francesco II Carrara (parfois confondu avec son père Francesco I) : J. GUIFFREY, *Les médailles des Carrare seigneurs de Padoue exécutées vers 1390*, dans *Revue numismatique*, 1891, p. 17-25; J. VON SCHLOSSER, *Die ältesten Medaillen und die Antike*, dans *Jahrbuch der Kunsthistorischen Sammlungen des allerhöchsten Kaiserhauses*, 18 (1897), p. 65-68; L. RIZZOLI, *Ritratti di Francesco il Vecchio e Francesco Novello da Carrara in medaglie ed affreschi padovani del secolo XIV*, dans *Bollettino del Museo Civico di Padova*, 25 (1932), p. 104-114.

¹⁰ Parmi une littérature très abondante, voir surtout R. WEISS, *Pisanello's Medaillon of the emperor John VIII Palaeologus*. Londres, 1966 (importante bibliographie critique).

phique), la médaille est aussi le produit de la crise généralisée de l'emblématique dans l'Europe du XV^e siècle, emblématique débridée et multiforme alors à la recherche d'un support qui lui soit propre¹¹. Dans cette vaste question des origines de la médaille, le problème du revers est au moins aussi important que celui de l'avvers (dont il est du reste indissociable). Ce qui n'a pas toujours été suffisamment mis en valeur. De même, du point de vue technique, la simultanéité d'apparition entre la médaille et l'imprimerie n'a pas été assez soulignée¹².

Dès sa naissance la médaille rencontra un succès considérable. Dès les années 1440, Pisanello eut une quinzaine d'imitateurs en Italie centrale et septentrionale. Cet âge d'or de la médaille italienne se prolongea jusque vers 1520-1530, et l'on peut évaluer aux environs du millier le nombre de pièces qu'il a produites et qui sont parvenues jusqu'à nous¹³. Entretemps la médaille était sortie d'Italie. D'abord par le fait d'artistes italiens venus travailler dans les cours princières (Anjou, Bourgogne, Lorraine)¹⁴, royales (France, Castille, Bohême) ou impériale. Puis, après 1500, par la production d'œuvres originales dues au burin d'artistes français, flamands, allemands ou tchèques, plus tard anglais, espagnols, scandinaves¹⁵.

Les premières médailles ne sont « médiévales » que par les artifices de nos découpages chronologiques. Par essence ce sont des œuvres « modernes » (si tant est que ce qualificatif veuille dire quelque chose). Elles n'ont pas à proprement parler leur place dans une typologie des sources du moyen âge occidental. Soulignons donc simplement ici : d'une part leur immense valeur documentaire—qualitative et quantitative—pour ce qui concerne dans la seconde moitié du XV^e siècle les problèmes (complexes) du portrait et les transformations de l'em-

¹¹ M. PASTOUREAU, *Aux origines de l'emblème : la crise de l'héraldique européenne aux XV^e et XVI^e siècles*, dans Centre de recherches sur la Renaissance (Paris), *Emblèmes et devises au temps de la Renaissance*. Paris, 1981, p. 129-139.

¹² Sur tous ces problèmes, on me permettra de renvoyer à M. PASTOUREAU, *La naissance de la médaille : le problème emblématique*, dans *Revue numismatique*, 1982, p. 206-221.

¹³ Le corpus en a été établi avec une érudition étourdissante par G.F. HILL, *A Corpus of Italian Renaissance Medals before Cellini*. Londres, 1930, 2 vol. Un supplément manuscrit peut en être consulté au Department of coins and medals du British Museum.

¹⁴ G. VALLIER, *Iconographie numismatique du roi René et de sa famille*. Aix-en-Provence, 1880-1883, 2 vol.; A. HEISS, *Jean de Candida, médailleur et diplomate...*, dans *Revue numismatique*, 1890, p. 453-479; H. DE LA TOUR, *Jean de Candida*, dans *Revue numismatique*, 1894, p. 327-354, 461-512 et 1895, p. 243-273, 417-469.

¹⁵ Voir la bibliographie citée à la note 9 et particulièrement l'ouvrage de G.H. Hill.

blématique (passage d'une emblématique individuelle ou collective à une emblématique conceptuelle); d'autre part la difficulté de leur étude et, au delà des recensements ou des manuels, l'absence d'un véritable travail d'historien qui leur soit consacré¹⁶.

Soulignons également pour terminer l'ambiguïté terminologique du mot *médaille*. Dès le XIV^e siècle ce mot, dont l'étymologie est incertaine¹⁷, commence d'être plus spécialement appliqué aux monnaies antiques que l'on se met alors à collectionner¹⁸. Au siècle suivant, on l'applique également aux pièces artistiques dont il vient d'être parlé. Si bien que jusqu'au XX^e siècle, tant en français qu'en anglais (*medal*) et même en italien (*medaglia*), le terme a pu aussi bien désigner une monnaie grecque ou romaine qu'une médaille *stricto sensu*. Cette amphibologie—qui lors de dépouillements bibliographiques peut prêter à de nombreuses confusions—n'existe pas en allemand où distinction a toujours été faite entre *Münze* et *Schaumünze* (synonyme : *Medaille*).

3. AUTRES OBJETS MONÉTIFORMES

La médaille pisanellienne a été précédée, à la fin du XIV^e siècle et au début du XV^e, par la fonte de divers objets en métal précieux, intermédiaires entre la médaille et le bijou. Les plus fameux sont ceux qui ont été réalisés pour le duc Jean de Berry; ses inventaires les qualifient de *joyaux*¹⁹. Leur intérêt pour l'historien reste limité mais, sur un plan général, ils ont le mérite de rappeler l'existence d'un grand nombre d'objets métalliques ayant plus ou moins la forme de pièces

¹⁶ La sémiologie devrait apporter à l'étude des médailles du XV^e siècle des méthodes originales. Elle lui permettrait de sortir—enfin!—du carcan imposé par le culte de l'objet, les problèmes de collectionneur et les traditions numismatiques. Voir un exemple (concernant le XVII^e siècle) de ce que pourrait être cette sémiologie de la médaille dans L. MARIN, *Le portrait du roi*. Paris, 1981, p. 147-168.

¹⁷ Sur cette étymologie : E. BABELON, *Traité des monnaies grecques et romaines*, tome I. Paris, 1901, col. 6-9.

¹⁸ L'histoire de ce goût naissant pour les collections numismatiques au XIV^e siècle reste à faire. Elle intéresserait pourtant directement l'histoire de l'art et celle de la culture.

¹⁹ J. GUIFFREY, *Médailles de Constantin et d'Heraclius acquises par Jean duc de Berry en 1402*, dans *Revue numismatique*, 1890, p. 87-116; V. TOURNEUR, *La médaille d'Heraclius*, dans *Revue belge de numismatique*, 75 (1923), p. 67-76; R. WEISS, *The medieval medallions of Consantine and Heraclius*, dans *The Numismatic Chronicle*, 1963, p. 129-143; M. JONES, *The first cast medals and the Limbours*, dans *Art History*, 2 (1979), p. 35-44.

et dont la destination précise est souvent difficile à définir : pièces de dévotion, enseignes religieuses²⁰, objets de parure²¹, pions de jeux²², disques servant de mesures, couvercles de boîtes, accessoires du costume, vervelles d'animaux, laissez passer, marques et contremarques, insignes divers²³, plombs historiés ou monogrammés²⁴, sceaux astrologiques²⁵, objets talismaniques ou thérapeutiques, etc. Certains ne concernent que le bas moyen âge; d'autres existent dès l'antiquité romaine. La typologie, la terminologie, la description et la critique des uns et des autres restent à établir entièrement. Si pour quelques catégories (vervelles²⁶, pions de jeux, insignes) un tel travail paraît peut-être réalisable, pour beaucoup d'autres il semble pratiquement impossible.

Un peu partout en Europe les fouilles mettent ainsi fréquemment à jour des «rondelles» de plomb, d'étain ou de laiton, de diamètre et de décor variés, sur lesquelles l'archéologue est absolument incapable de mettre un nom, une date, une fonction.

²⁰ B. SPENCER, *Medieval pilgrim badges*, dans *Rotterdam Papers. A contribution to medieval archaeology*, 1968, p. 137-153; A. BRÉJON DE LAVERGNÉE, *Enseignes de pèlerinage et autres médailles du moyen âge*, dans *Les graveurs d'acier et la médaille de l'Antiquité à nos jours* (exposition, Paris, hôtel de la Monnaie, juin-oct. 1971). Paris, 1971, p. 257-266. — Sur deux problèmes voisins : J. ROUYER, *Le nom de Jésus employé comme type sur les monuments numismatiques du XV^e siècle, principalement en France et dans les pays voisins*, dans *Revue belge de numismatique*, 52 (1896), p. 313-346, 439-459 et 53 (1897), p. 185-211, 318-363; K. KOESTER, *Religiöse Medaillen und Wallfahrts-Devotionalien in der Flämischen Buchmalerei des 15. und frühen 16. Jahrhunderts*, dans *Buch und Welt. Festschrift für Gustav Hofman zum 65. Geburtstag dargebracht*. Wiesbaden, 1965, p. 459-602.

²¹ Sur le rôle des monnaies comme objets de parure : P. GRIERSON, *Les monnaies*, p. 18.

²² M. PASTOUREAU, *Les pions de jeux médiévaux : essai de typologie*, dans *Bulletin de la Société française de numismatique*, 1980, n^o, p. 681-685.

²³ Il n'existe aucune étude d'ensemble des insignes médiévaux. Faute de mieux on renverra à C. ENLART, *Manuel d'archéologie française du moyen âge. Tome III, Le costume*. Paris, 1916, p. 389-446.

²⁴ A. FORGEAIS, *Collection de plombs historiés trouvés dans la Seine*. Paris, 1858-1866, 6 vol.; A. SABATIER, *Stigillographie historique des administrations fiscales ...*. Paris, 1912 (concerne surtout la France).

²⁵ L. THORNDIKE, *Traditionnal Tracts Concerning Engraved Astrological Images*, dans *Mélanges Auguste Pelzer*, Louvain, 1947, p. 214-274; B. DELMAS, *Médailles astrologiques et talismaniques du Midi de la France*, dans *Actes du 96^e congrès national des sociétés savantes. Section d'archéologie et d'histoire de l'art* (Toulouse, 1971). Paris, 1976, II, p. 437-454.

²⁶ Sur ce terme, voir : V. GAY et H. STEIN, *Glossaire archéologique du Moyen Âge et de la Renaissance*, tome II, Paris, 1928, p. 469.

DÉJÀ PARU :

- Fasc. 1: *Introduction*, par L. GENICOT, Professeur à l'Université Catholique de Louvain et collaborateurs. 1972. 34 pages.
- Fasc. 2: *Les décrétales et les collections de décrétales*, par G. FRANSEN, Professeur à l'Université Catholique de Louvain. 1972. 45 pages.
- Fasc. 3: *Les actes publics*, par L. GENICOT, Professeur à l'Université Catholique de Louvain. 1972. 50 pages.
- Fasc. 4: *Les documents nécrologiques*, par N. HUYGHEBAERT, O.S.B., Maître de conférences à l'Université Catholique de Louvain. 1972. 75 pages.
- Fasc. 5: *Les dépôts de pollens fossiles*, par R. NOEL, Professeur aux Facultés Universitaires de Namur. x-85 pages, diag. h.t.
- Fasc. 6: *La jurisprudence*, par Ph. GODDING, Professeur à l'Université Catholique de Louvain. 1973. 44 pages.
- Fasc. 7: *La céramique*, par A. MATTHYS, Collaborateur scientifique au Centre National de Recherches Archéologiques en Belgique. 1973. 71 pages.
- Fasc. 8: *La miniature*, par M. SMEYERS, Assistant à la Katholieke Universiteit Leuven. 1974. 124 pages.
- Fasc. 9: *La nouvelle*, par A. SEMPOUX, Professeur à l'Université Catholique de Louvain. 1973. 36 pages.
- Fasc. 10: *Les collections canoniques*, par G. FRANSEN, Professeur à l'Université Catholique de Louvain. 1973. 55 pages.
- Fasc. 11: *Les statuts synodaux*, par O. PONTAL, Attachée à l'Institut de Recherche et d'Histoire des Textes de Paris. 1975. 97 pages.
- Fasc. 12: *Le roman*, par J.Ch. PAYEN, Professeur à l'Université de Caen et F. DIEKSTRA, Professeur à l'Université Catholique de Nimègue. 1975. 159 pages.
- Fasc. 13: *Le fabliau et le lai narratif*, par O. JODOGNE, Professeur émérite à l'Université Catholique de Louvain et J.Ch. PAYEN, Professeur à l'Université de Caen. 1975. 63 pages.
- Fasc. 14: *Les annales du haut moyen âge*, par M. MCCORMICK, Docteur en histoire médiévale. 1975. 57 pages.
- Fasc. 15: *Les généalogies*, par L. GENICOT, Professeur à l'Université Catholique de Louvain. 1975. 44 pages.
- Fasc. 16: *Die Universalchroniken*, von K. H. KRÜGER, Akademischer Rat an der Universität Münster. 1976. 64 pages.
- Fasc. 17: *Letters and Letter-Collections*, by G. CONSTABLE, Professor of History, Harvard University. 1976. 64 pages.
- Fasc. 18: *Les relevés de feux*, par M.-A. ARNOULD, Professeur à l'Université Libre de Bruxelles. 1976. 98 pages.
- Fasc. 19: *Les tarifs de tonlieux*, par G. DESPY, Professeur à l'Université Libre de Bruxelles. 1976. 48 pages.
- Fasc. 20: *Les armoiries*, par M. PASTOUREAU, Conservateur au cabinet des médailles de la Bibliothèque Nationale (Paris). 1976. 81 pages.
- Fasc. 21: *Les monnaies*, par Ph. GRIERSON, Professeur aux Universités de Cambridge et de Bruxelles. 1977. 49 pages.
- Fasc. 22: *La loi*, par L. GENICOT, Professeur à l'Université Catholique de Louvain. 1977. 55 pages.
- Fasc. 23: *Les visites pastorales*, par N. COULET, Chargé d'enseignement à l'Université de Provence. 1977. 86 pages.
- Fasc. 24-25: *Les légendiers et autres manuscrits hagiographiques*, par G. PHILIPPART, Docteur en Philosophie et Lettres. 1977. 160 pages.
- Fasc. 26: *Les martyrologes du moyen âge latin*, par Dom DUBOIS, O.S.B., Chargé de conférences à l'École pratique des Hautes Études, IV^e section. Paris. 1978. 89 pages.
- Fasc. 27: *Les «libri paenitentiales»*, par C. VOGEL, Professeur à l'Université des Sciences humaines de Strasbourg. 1978. 116 pages.
- Fasc. 28: *Les polyptyques et censiers*, par R. FOISSIER, Professeur à l'Université de Paris-I. 1978. 73 pages.